



CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2017

N° 2017/05/15/01

Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 45
 Nombre de votants : 55

Date de convocation :
 05/05/2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Sophie BRÉAL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Dominique PELHATE	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR
M. Bertrand TANGUILLE	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER
M. Erwan PITOIS	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	Mme Marie-Annick GICQUEL
M. Alban MARTIN	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
Mme JAOUANNET Evelyne	Mme Marion BELLIARD	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Dominique KACZMAREK
	Mme Carine KUROWSKA		

<u>Absents</u>	
Mme Marielle DEPORT qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	Mme Marie AGEZ qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE	M. Dominique DURAND qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER
M. Chantal LOUIS qui donne pouvoir à Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Georges GUYARD qui donne pouvoir à Mme Chrystelle HERNANDEZ
Mme Séverine MAYEUX qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	M. Jean-Claude MADIOT qui donne pouvoir à M. Denis GATEL
Mme Marie-Françoise ROGER qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
M. Jean-François PROVOST absent	M. Olivier MARAIS absent

Objet : Composition des commissions

Rapporteur : Françoise GATEL

a- Finances – Culture, Patrimoine et Tourisme – Urbanisme et travaux – MAPA (Marchés Publics)

Par délibération du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a décidé de la création et de la composition des commissions municipales sur le fondement des articles L 2121-21 et L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales.

Suite à la démission de Monsieur Joël DEBROIZE, il convient de le remplacer au sein des commissions :

- Finances,
- Culture, Patrimoine et Tourisme,
- Urbanisme et travaux,
- MAPA (Marchés publics à procédure adaptée)

Il est proposé que Madame Evelyne JAOUANNET soit élue au sein de ces commissions.

Il est proposé au conseil municipal de voter à main levée.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-01-16-01 du Conseil municipal portant création et composition des commissions municipales et notamment les commissions Finances, Culture-Patrimoine et Tourisme, Urbanisme et travaux, MAPA (Marchés Publics),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- désigne Madame Evelyne JAOUANNET pour siéger au sein des commissions Finances, Culture-Patrimoine et Tourisme, Urbanisme et travaux, MAPA.

b- Solidarité, Commerce-Entreprise et Animation de la ville.

Par délibération du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a décidé de la création et de la composition des commissions municipales sur le fondement des articles L 2121-21 et L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales.

Suite à la démission de Monsieur Gérard ROGEMONT, il convient de le remplacer au sein des commissions :

- Solidarité,
- Commerce-Entreprises et Animation de la ville.

Il est proposé que Madame Carine KUROWSKA soit élue au sein de ces commissions.

Il est proposé au conseil municipal de voter à main levée.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-01-16-01 du Conseil municipal portant création et composition des commissions municipales et notamment les commissions Solidarité, Commerces-Entreprises et Animation de la ville,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- désigne Madame Carine KUROWSKA pour siéger au sein des commissions Solidarité, Commerces-Entreprises et Animation de la ville.

Pour Copie Conforme
Le Maire

Françoise GATEL


Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....18 MAI 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,




CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2017

N° 2017/05/15/02

Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 45
 Nombre de votants : 55

Date de convocation :
 05/05/2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Sophie BRÉAL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Dominique PELHATE	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR
M. Bertrand TANGUILLE	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER
M. Erwan PITOIS	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	Mme Marie-Annick GICQUEL
M. Alban MARTIN	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
Mme JAOUANNET Evelyne	Mme Marion BELLARD	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Dominique KACZMAREK
	Mme Carine KUROWSKA		

<u>Absents</u>	
Mme Marielle DEPORT qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN	Mme Marie AGEZ qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE	M. Dominique DURAND qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER
M. Chantal LOUIS qui donne pouvoir à Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Georges GUYARD qui donne pouvoir à Mme Chrystelle HERNANDEZ
Mme Séverine MAYEUX qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	M. Jean-Claude MADIOT qui donne pouvoir à M. Denis GATEL
Mme Marie-Françoise ROGER qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
M. Jean-François PROVOST absent	M. Olivier MARAIS absent

Objet : Composition de la commission d'Appel d'Offres

Rapporteur : Françoise GATEL

La CAO est composée dans les communes de plus de 3 500 habitants :

- du maire ou son représentant
- de cinq membres titulaires du conseil municipal
- de cinq membres suppléants du conseil municipal.

Contrairement aux Commissions municipales d'instruction, la CAO a un rôle décisionnel en matière de marchés publics passés selon des procédures formalisées et plus précisément pour les procédures

Envoyé en préfecture le 17/05/2017
Reçu en préfecture le 17/05/2017
Affiché le
ID : 035-200064483-20170515-2017_05_15_02-DE

d'appel d'offres ouverts ou restreints, procédures obligatoires pour les marchés des fournitures et de services supérieurs à 209 000 € HT et les marchés de travaux supérieurs à 5 225 000 € HT.

Ainsi, cette commission a notamment pour attributions dans ce type de procédure d'ouvrir les plis, d'agrèer les candidats et de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil municipal a délibéré en date du 16 janvier 2017, et désigné les membres de la Commission comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMMISSION APPEL D'OFFRES	
TITULAIRES Françoise GATEL Jean-Claude BELINE Joël DEBROIZE Joseph MENARD Jean-Pierre PETERMANN Yves RENAULT	SUPPLEANTS Marielle DEPORT Jean-Claude LEPRETRE Vincent CROCC Dominique KACZMAREK Véronique BOUCHET-CLEMENT

Suite à la démission de Monsieur Joël DEBROIZE, il convient de nommer son remplaçant au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- désigne Madame Evelyne JAOUANNET pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Françoise GATEL



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....**18 MAI 2017**.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,

